

Article 43 du Règlement

Que la Chambre se joigne aux autres assemblées législatives du monde libre désireuses d'attirer l'attention sur l'Union soviétique qui défie toujours les vœux de la communauté internationale, qu'elle déclare son intention de désigner le 21 mars 1982 Jour de l'Afghanistan et manifeste ainsi qu'elle tient à ce que les efforts internationaux incessants débouchent sur le retrait des troupes soviétiques et l'établissement d'un Afghanistan entièrement indépendant et non-aligné, libre de toute ingérence de l'extérieur.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée).

* * *

● (1110)

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

L'IMPOSITION AUX MARCHANDS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, des milliers de marchands dans tout le pays se donnent beaucoup de mal pour demeurer en affaires. Or le gouvernement dictatorial actuel les force à abandonner le système de poids et mesures impérial pour adopter le système métrique et à se procurer les balances correspondantes au coût de \$8,000 l'unité, une dépense dont le consommateur finira par faire les frais. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Hillsborough (M. McMillan):

Que la Chambre condamne le gouvernement qui accule les marchands à la faillite en leur imposant la conversion obligatoire au système métrique, et le somme de rendre immédiatement facultative toute conversion au système métrique conformément à la loi qu'avait adoptée la Chambre.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA HAUSSE DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au nom de chaque électeur de North Vancouver-Burnaby et de chaque consommateur canadien. L'indice des prix à la consommation pour février, qui vient d'être publié, révèle que les prix alimentaires sont passés de 295.4 à 301.2. Le coût de l'habitation a augmenté de 242.5 à 244.6 et la hausse générale du coût de la vie au Canada a maintenant grimpé de 249.7 à 252.7. Il s'agit d'une hausse de 11 p. 100 par rapport à l'an dernier. Je propose donc, appuyé par le député d'Ontario (M. Fennell):

Que la Chambre condamne le gouvernement dont les programmes inefficaces, futiles et entièrement insuffisants ont permis au chancere des prix constamment en hausse de détruire le pouvoir d'achat et la sécurité des Canadiens.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LE CHÔMAGE

LE QUÉBEC—LA PRATT & WHITNEY—ON DEMANDE UNE ENTENTE SUR LE PARTAGE DU TRAVAIL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question importante.

Étant donné les centaines de mises à pied effectuées à la compagnie Pratt & Whitney de Longueuil depuis quelques jours et la décision du syndicat d'appuyer le principe du partage du travail pour venir en aide aux ouvriers mis à pied, je propose, appuyé par l'honorable député de Kamloops-Shuswap (M. Riis):

Que le ministre du Travail intervienne auprès des dirigeants de cette compagnie afin de négocier une entente avec le syndicat pour permettre le partage du travail.

Mme le Président: A l'ordre! La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE BÉTAIL—LE PROGRAMME DE RECOUVREMENT DES FRAIS—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, comme les éleveurs de bétail s'inquiètent du programme de recouvrement des frais du ministère de l'Agriculture, qui lui permettrait de prélever une redevance pour classer les carcasses à compter du 1^{er} avril, et que cette initiative risque de détruire notre système national de classement, je propose, appuyé par le député de Malpègue (M. Gass):

Que le gouvernement retarde la mise en œuvre du programme de recouvrement des frais et soumette la question à l'examen du comité permanent de l'agriculture.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.